



# La Déchetterie : mode d'emploi

## Accès :

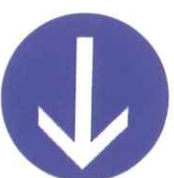
- Il est gratuit pour les particuliers,

L'accès en déchetterie est payant pour les professionnels. Ces usagers doivent signer une convention avec le Syndicat Mixte Départemental (TRIGONE) pour l'ouverture d'un compte client (Tél : 05-62-61-25-15). Les formulaires sont disponibles en déchetteries.

- Il est limité aux véhicules de tourisme dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes.

## Fonctionnement :

- Vous répartissez vous-mêmes vos déchets en fonction de leur nature dans les bennes et conteneurs signalés par des panneaux.
- L'apport est limité à 1m3 1/2 par semaine.
- Concernant l'apport de déchets d'activité de soins (de type seringue), il est gratuit et réservé aux patients en automédication. Pour cela, ils doivent remplir un dossier qui sera à retirer dans une pharmacie ou auprès de Trigone.



## LES Produits autorisés



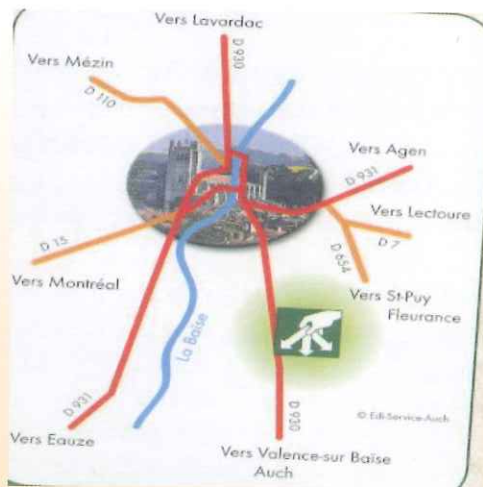
## LES Produits interdits

- Ordures Ménagères
- Cadavres d'Animaux
- Pneumatiques
- Déchets toxiques, explosifs, inflammables, radioactifs.
- Médicaments périmés et leurs emballages
- Bouteilles de gaz
- Éléments entiers de voitures ou de camions
- Extincteurs



# Déchetterie de Condom

Plan d'accès :  
Route d'Auch  
Tél : 06-76-72-84-45



Horaires d'ouvertures :  
(fermée les jours fériés)

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MARDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MERCREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
JEUDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
VENDREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
SAMEDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00